



Xxxxxx : l'arnaque?

Par titwf, le 20/09/2016 à 17:31

Bonjour

Je voudrais juste donner un avis et ce que je pense de certains vendeurs.

[s]Les faits:[/s]

Je commande un article en choisissant l'option "colis avec suivi" pour la livraison. xxxxxx envoie (?) le colis et me communique par mail un n° de suivi qui s'avère être un faux car il n'aboutit sur aucun suivi valide. J'essaie le lien "contacter nous" du site qui s'avère également être un lien factice puisqu'il est impossible de contacter qui que ce soit. Je cherche sur internet et trouve le site lié semble-t-il à xxxxxx où je signale le faux numéro de suivi. Curieusement, quelques jours après, le lien aboutissait sur une page de suivi indiquant que le colis était parti de chine le 17 pour arriver 3 jours avant (c'est à dire le 14) en France (?).

[s]Mon avis:[/s]

Il doit y avoir chez xxxxxx des hackers capables de simuler des avis de suivi de colis sur demande sans passer par les services postaux officiels. Je pense que je ne recevrai pas mon colis, et que j'ai perdu la somme de l'article et du suivi. Heureusement pour moi, la somme est modique (11€).

J'ai fait quelques transactions sans problème sur ce site, mais à présent, je le déconseille car il n'y a aucun recours et les vendeurs le savent.

Bonjour,

Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.

Par **Visiteur**, le **20/09/2016** à **19:04**

Le problème de cette boîte, c'est de ne pas être en mesure de vous dire si l'article est réellement en stock et livrable !

Par **titwf**, le **20/09/2016** à **19:45**

Bjr pragma

Ce n'est pas le cas dans cette affaire. Sauf si l'avis d'expédition est lui aussi un faux. Mais n'anticipons pas ;-)

Par **morobar**, le **20/09/2016** à **20:04**

Hello,

Ce site est destiné à une entraide juridique.4Le problème soulevé est certes intéressant, mais ce n'est pas l'objet du forum.

Le topic est donc hors-sujet, et il vaut mieux en rester là.

Par **titwf**, le **21/09/2016** à **20:56**

[smile17]

Ok c'est noté. je pensais que cet avis pourrait aider des personnes à ne pas se faire piéger et être contraint de demander une aide qui ne pourrait pas leur être apportée^, comme j'ai pu le constater.

Bien à vous

[smile16]